

INITIATION À LA CALLIGRAPHIE LATINE - 14 et 15 MARS 2026

OBJECTIF : Découvrir la calligraphie latine contemporaine

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser une copie d'un texte court avec un type d'écriture correspondant à votre gestuelle

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré requis.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30, un week-end hors
vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas
ouvrir ce stage si le nombre de
participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du
stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :
Membre : 30€
Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Ce stage sera l'occasion de partir des structures de base de
l'écriture chancelière (XVI^e), elle-même socle de nos écritures
cursives actuelles.

Les traces que nous laissons ne sont qu'une combinaison de points
et de lignes savamment maîtrisés et orchestrés.

En repartant de ces notions de base, et avec une série d'exercices
simples, nous développerons une recherche graphique et une
gestuelle individuelle.

Nous développerons un travail lisible de transmission d'un message
et/ou un travail plus abstrait sur l'expression du geste.

A APPORTER

- Papier bloc A4 esquisse/croquis (120g c'est parfait)
- Critérium & Gomme
- Règle ou équerre d'encadrement
- Vos outils habituels d'écriture (stylo bille, plume, feutre...)
- Feutres fin noir, plusieurs tailles (de 0.1 à 1mm)
- Crayons de couleur
- Un texte de 25 caractères environ (haïku, proverbe, ...)
- Plumes à bout carré (si vous avez, je pourrai en prêter)
- Plumes pointues (si vous avez, je pourrai en prêter)
- Brou de noix (si vous avez, je pourrai en prêter)
- Chiffon

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Edwige TIMMERMAN

Formatrice professionnelle en calligraphie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de
développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la
formation en fin de stage

(suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.